



## Promesse de don / Parrainage

### Dons mensuels ou don unique :

- CHF 20.- par mois  
 CHF 50.- par mois  
 CHF 100.- par mois  
 Autre don mensuel CHF \_\_\_\_\_  
 Don unique CHF \_\_\_\_\_

### Partenaires et sponsors :

**Dès CHF 3'000.-**, votre logo apparaîtra en grand et en 1<sup>re</sup> position sur la page «Nos partenaires» du site de l'Association, avec un texte personnalisé et un lien vers le site internet de votre entreprise.

**Dès CHF 1'000.-**, votre logo apparaîtra en 2<sup>e</sup> position sur la page «Nos partenaires» du site de l'Association, avec un lien vers le site internet de votre entreprise.

### Coordonnées bancaires :

Banque Valiant SA, CH-1678 Siviriez  
 CCP 30-38112-0 / Clearing : 6300  
 Code SWIFT: VABECH22XXX  
 IBAN : CH85 0630 0016 3231 6800 1  
 Compte n° 16 3.231.680.01

- Je désire des bulletins de versement.  
 Je ferai les paiements par e-banking, pas besoin de bv.

### Parrainage pour les enfants de la rue et les filles-mères :

- CHF 30.- par mois  
 CHF 45.- par mois

### Membre de l'Association :

- Cotisation annuelle CHF \_\_\_\_\_  
 (montant minimum: CHF 50.-)



Par décision du 27 janvier 2010 de l'administration cantonale des contributions de Fribourg, l'Association «Au Cœur du Niger» est exonérée d'impôt. Les dons qui lui sont faits sont fiscalement déductibles, conformément à la législation cantonale. Une attestation de dons peut être délivrée sur demande pour déduction fiscale.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

NP \_\_\_\_\_ Domicile \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

Natel \_\_\_\_\_ Date et signature \_\_\_\_\_

**Veillez retourner cette page dûment remplie à :**  
 Association «Au Cœur du Niger» – Case postale 298 – CH-1680 Romont  
 www.AuCoeurDuNiger.ch

**Merci pour votre engagement!**